

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

~~ES~~ ~~EM/ES~~

str

Berne, le 22 avril 1991

Note à Monsieur le CF J.-P. Delamuraz

**Rencontre avec des représentants slovènes**

---

Copie à: Ambassade de Suisse, Belgrade  
Division politique I, DFAE  
blf, ari, ric, str

Le 12 avril 1991, à Bâle, j'ai eu l'occasion, au cours d'un entretien informel, de discuter avec des représentants de la Slovénie de la situation actuelle et du développement politique de cette république yougoslave. La rencontre a eu lieu au siège de la Banque E. Gutzwiller & Cie, sur invitation de l'Archiduc Lorenz d'Habsbourg-Lorraine, l'un des associés. Mes interlocuteurs étaient le vice-premier ministre Joze Mencinger, le ministre des finances Marko Kranjec et le gouverneur de la Banque nationale slovène, Franc Arhar.

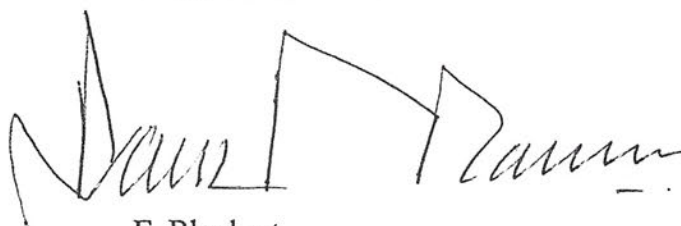
Après l'acceptation à une très forte majorité (88%) du plébiscite du 23 décembre 1990 sur la sécession, la Slovénie dispose de six mois pour mettre au point son accession à l'indépendance. Mes interlocuteurs n'ont pas laissé planer le moindre doute quant à l'intention de la Slovénie de faire cavalier seul. Ils sont convaincus que, dans la Yougoslavie d'aujourd'hui, la Slovénie ne peut plus pratiquer une politique économique normale. En optant pour la séparation, ils ont choisi une "sortie de secours". Les relations avec le gouvernement de Belgrade sont imprégnées de méfiance. L'armée et les autres républiques ont laissé entendre qu'elles ne s'opposeraient pas à la séparation. Le représentant slovène au présidium de l'Etat, J. Drnovsek, a également donné des indications semblables.

Le vice-premier ministre Mencinger a souligné deux aspects des efforts que déploie la Slovénie pour accéder à l'indépendance. D'une part, l'indépendance ne constitue pas un but en soi et ne répond pas à des motifs politiques. Les problèmes économiques de la Slovénie résultent de la politique économique du gouvernement central. La Slovénie ne veut plus financer les républiques du sud sous-développées. On est bien conscient que la sécession est une solution coûteuse et qu'elle entraînera à court terme une diminution du standard de vie. D'autre part, le gouvernement slovène s'efforce autant que possible d'aborder le processus de séparation de manière pragmatique. Celle-ci devrait intervenir d'ici la fin de 1991.

Dans la perspective de l'indépendance, des réformes légales ont été entreprises dans les domaines de la fiscalité, de la privatisation, du système bancaire et des investissements. La politique fiscale doit reposer dorénavant sur les possibilités des entreprises plus que sur les seuls besoins financiers de l'Etat. C'est une agence qui contrôlera le processus de privatisation. Il n'est pas question d'une distribution gratuite de la propriété nationale.

Dans cette phase de rupture, la Slovénie s'efforce de s'attirer le soutien de partenaires étrangers, au niveau des gouvernements et de l'économie. Les entretiens qui ont eu lieu jusqu'ici avec les premiers ministres du Benelux et avec des représentants de la Banque mondiale et de la BERD ont montré qu'à l'étranger, on souhaite une solution pacifique des problèmes. A fin avril, une délégation du FMI se rendra en Slovénie, pour une visite officielle.

J'ai donné à mes interlocuteurs l'assurance que la Suisse suivait de près l'évolution de la situation en Yougoslavie et qu'elle espérait qu'un système d'économie de marché s'instaurerait avec succès. La Suisse peut se prévaloir d'une longue coopération avec la Yougoslavie et c'est elle qui, au sein de l'AELE, a proposé la création d'un fonds de développement au bénéfice de la Yougoslavie. Cela ne l'autorise pas pour autant à intervenir dans le processus en cours. Si l'on pouvait donner un conseil à la Slovénie, on lui suggérerait d'introduire rapidement des lois libérales permettant les investissements étrangers et le transfert de bénéfice qui leur est lié. Une réglementation moderne dans le domaine de la propriété intellectuelle serait également très importante. La condition indispensable à la réussite des réformes consisterait en un passage immédiat à l'économie de marché, accompagné du libre accès au marché pour les investisseurs et producteurs étrangers. A propos des possibilités de développement sectoriel, qui pourraient nécessiter des contacts avec l'économie suisse, mes recommandations se sont bornées au développement du tourisme, des produits pharmaceutiques, de l'industrie des machines, de la technologie avancée et des banques. Une Slovénie indépendante aurait intérêt à conclure des accords de protection et de promotion des investissements, des conventions en vue d'éviter la double imposition, ainsi que des accords commerciaux. Des contacts préalables avec d'éventuels partenaires de libre-échange, avec les créanciers de la Slovénie (Club de Paris et celui de Londres) pourraient constituer de bons points de départ.



F. Blankart